

Le rôle du Coordonnateur de l'entretien ménager et location des locaux est essentiel au bon fonctionnement des opérations, de la direction et de la coordination des activités quotidiennes liées à l'entretien ménager, la location des locaux des établissements. Assurer le suivi des demandes opérationnelles et de différents types de contrats dont ceux liés à l'entretien ménager, gestion des matières résiduelles, à l'extermination ou à la destruction de documents.

- Participer à la gestion de l'équipe d'entretien ménager composée d'employé interne et de sous-traitants :
 - Coordonner quotidiennement les demandes du système de billetterie pour le volet ménage et nettoyage, notamment en assignant les demandes correspondantes et en déterminant les intervenants adéquats pour chaque tâche en période scolaire et estivale;
 - Réaliser le suivi des contrats des sous-traitants, dont la conciliation des heures travaillées.
- Contribuer activement à divers projets de la direction des ressources matérielles en apportant des améliorations et des solutions opérationnelles et en veillant à leur bonne exécution.
- Coordonner la location des locaux à l'externe avec le personnel interne et développer la location des locaux dans tous les sites pour augmenter les revenus.
- Gestion du stationnement arrière à Lachine : assurer le bon fonctionnement et le maximum d'utilisation possible en tout temps.

Qualifications et compétences requises

- Détenir un diplôme technique en mécanique du bâtiment ou en gestion d'entretien et/ou de construction, un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent constitue un atout.
- Posséder cinq (5) ans d'expérience professionnelle.
- Excellente capacité à gérer des tâches administratives variées.
- Sens des responsabilités.
- Flexibilité pour effectuer des déplacements et utiliser des véhicules corporatifs.

- Expérience et intérêt pour la gestion de projets.
- Maîtrise Microsoft 360.
- Compétences bilingues, un atout.

Rémunération

Grille de rémunération : 56 238 à 84 357\$ par année